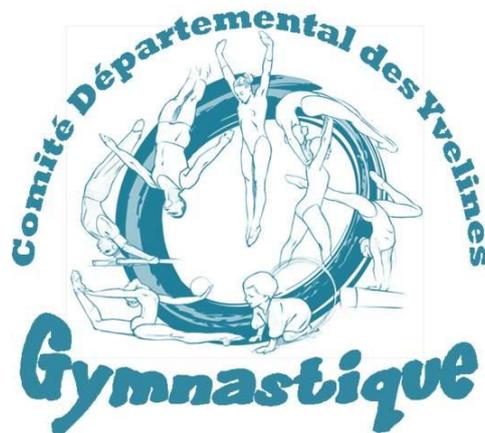




Plan de développement

Olympiade 2013 - 2016



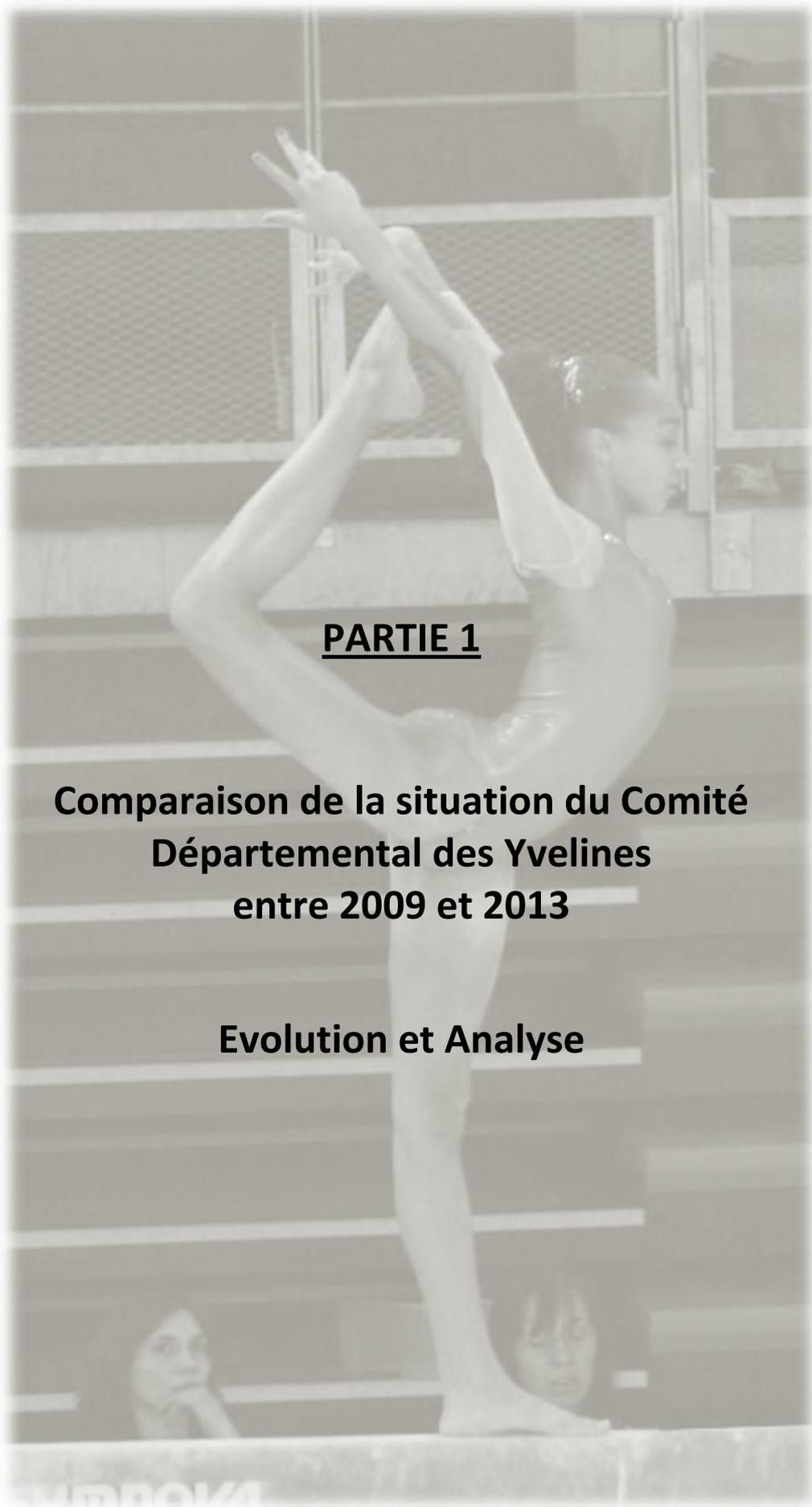
SOMMAIRE

PARTIE 1 : Comparaison de la situation du Comité Départemental des Yvelines en 2009 et en 2013 : Evolution, analyse

1. Volet Sportif	
1.1 Les licences	P.3
1.2 Les clubs.....	P.6
1.3 La performance.....	P.7
1.4 Les programmes compétitifs	P.9
2. Volet éducatif	
2.1 La formation de cadres	P.10
2.2 La formation de juges	P.11
2.3 Le Comité Directeur du CDY	P.12
3. Volet Social	
3.1 qui sont les licenciés du CDY.....	P.13
3.2 La couverture du territoire yvelinois	P.15
4. Volet économique	
4.1 L'activité technique.....	P.17
4.2 L'activité administrative.....	P.17
4.3 Les ressources du CDY	P.18

PARTIE 2 : Quel avenir pour le Comité Départemental des Yvelines : objectifs, actions et mise en œuvre

1. Volet Sportif	
1.1 Le maintien des équipes « phares » du département à leur niveau	P.20
1.2 Amélioration de la politique jeunesse de détection.....	P.21
1.3 Développement d'un niveau de compétition intermédiaire en Trampoline et Tumbling - Développement des activités AER et GAC	P.22
2. Volet éducatif	
2.1 Etoffer et améliorer la Formation des cadres en lien avec les besoins du « terrain »	P.23
2.2 Redynamiser le secteur masculin par le biais de la formation	P.24
2.3 Accompagner les dirigeants des clubs et du CDY	P.25
3. Volet Social	
3.1 Inciter les enfants à « rentrer dans la vie associative par le biais des disciplines gymniques et acrobatiques	P.26
3.2 Ouverture vers de nouveaux publics ou des publics en déclin dans les licenciés	P.27
3.3 Développer les activités gymniques en zone rurale	P.28
4. Volet économique	
4.1 4.1 Créer un poste d'agent de Développement	P.30
4.2 4.2 Création d'une ligne d'aide aux sportifs de haut niveau du département.....	P.31
4.3 4.3 Investissement matériel pour favoriser les actions du CDY	P.32



PARTIE 1

**Comparaison de la situation du Comité
Départemental des Yvelines
entre 2009 et 2013**

Evolution et Analyse

1. VOLET SPORTIF

Tout au long de ce dossier, les chiffres relatifs aux licences et affiliations sont ceux arrêtés au 1^{er} mars 2013.

1.1 Les licences

Le Comité Départemental des Yvelines est une structure déconcentrée de la Fédération Française de Gymnastique.

A l'inverse de nombreuses fédérations, le Comité Départemental de Gymnastique est en charge de 7 disciplines compétitives et une section loisir :

Disciplines Olympiques :

- Gymnastique Artistique Masculine (GAM)
- Gymnastique Artistique Féminine (GAF)
- Gymnastique Rythmique (GR)
- Trampoline (TRA)

Disciplines non olympique :

- Tumbling (TUM)
- Gymnastique acrobatique (GAC)
- Aérobie sportive (AER)

Section Gymnastique Forme et loisirs (GFL):

- Petite Enfance (Baby Gym, Eveil gymnique), Fitness, Gym spectacle

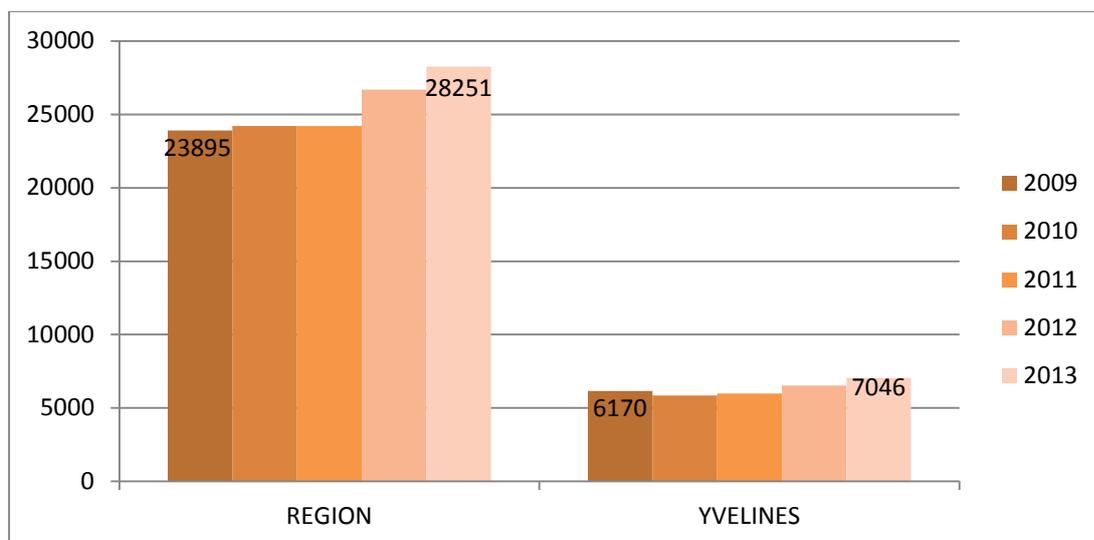
L'ensemble de ces disciplines sont organisées à différents niveaux par les structures déconcentrées de la fédération :

⇒ **Nombre de licenciés à l'échelle fédérale, régionale et départementale**

- FFG : 286 276 licenciés et 1533 clubs
- Région Ile de France Ouest : 28 251 et 135 clubs
- Département des Yvelines : 7046 et 38 clubs



⇒ **Evolution du nombre de licenciés sur 4 ans, au niveau régional et départemental**

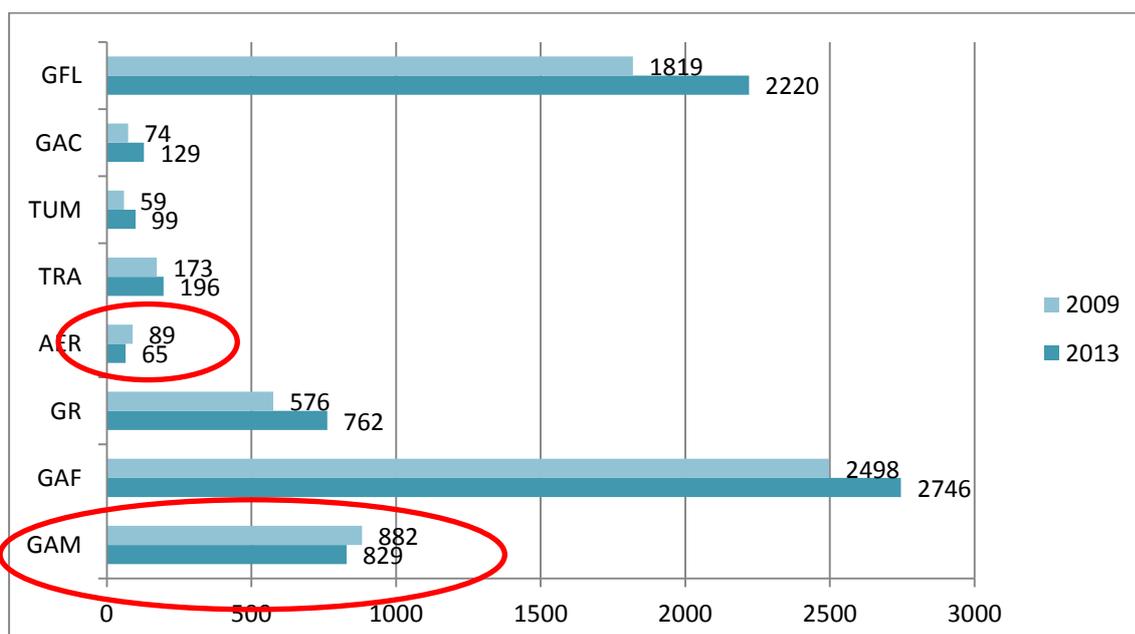


On note une augmentation assez nette des licences entre 2009 et 2013 qui témoigne d'une politique de diversification bien menée par la fédération.

Il faut préciser que l'augmentation des licences est un facteur commun aux 4 départements qui composent la région Ile de France Ouest (92, 95, 91 et 78).

En revanche, si le Comité Régional compte une belle progression de 15.4%, celle de notre Comité Départementale est un point moins franche avec 12.4%. Cela s'explique par une politique de bonne gestion et d'organisation du Comité pendant 4 ans mais non pas de développement, à l'inverse du Comité Régional.

⇒ **Evolution des licences par disciplines entre 2009 et 2013 sur le département**



Sur l'ensemble des 8 disciplines de notre comité, nous pouvons noter 4 tendances sur cette précédente olympiade :

- 2 secteurs que l'on peut considérer comme solide et en évolution constante : La GAF et la GFL.
En GFL, la Petite Enfance rencontre toujours autant de succès, les clubs ont même du mal à répondre à la demande. L'activité est bien encadrée par les formations fédérales, le matériel très adapté, l'activité est donc ludique et plaisante tant pour les enfants que pour les parents. De plus, mis à part les bébés nageurs, peu de fédérations proposent des activités pour les 2 – 5 ans. Depuis l'année dernière, une certification 18 mois est proposée par la fédération, quelques clubs yvelinois ont accueilli ce nouveau public (Vélizy par exemple).
- La GAF est la discipline la plus connue de notre fédération, la plus médiatisée et celle qui fait partie des sports dit « de base » pour les jeunes filles. Elle plaît toujours autant, malgré peu de promotion tant au niveau national que départemental.
- La GR connaît une très belle progression. En effet, les 200 licences de plus se sont ajoutées entre 2012 et 2013. L'équipe départementale est dynamique et cherche à ouvrir les portes de cette discipline très élitiste à la base. Il faut maintenant savoir, si cet effet va se confirmer dans les prochaines années...
- Le TUMBLING, le TRAMPOLINE, la GAC, anciennes disciplines de la Fédération des Sports Acrobatiques (rattachée à la FFG en 1999), ces 3 activités se maintiennent avec une petite évolution. Il y a tout de même un fort potentiel d'évolution pour les années à venir.
- Enfin, 2 secteurs sont en baisse, l'Aérobic et la GAM.
En aérobic, il y a eu un pic de licences en 2009, mais celui-ci est retombé depuis. L'activité se relance bien, avec l'affiliation d'un nouveau club à Conflans Sainte Honorine depuis la rentrée 2012.
En revanche, l'inquiétude se porte sur la GAM, discipline « phare » de notre fédération qui ne cesse de perdre des licenciés. Cette tendance existe aussi au niveau régional et national. Plusieurs raisons peuvent expliquer cela : il y a une forte concurrence avec les autres sports, la gymnastique est un sport difficile et très rigoureux à l'inverse d'autres sports plus ludiques. De plus, l'équipe technique qui a connu de nombreux départs, a perdu de son dynamisme et d'investissement « au-delà de l'entraînement » pour inverser cette tendance.

1.2 Les clubs

La vie des clubs s'est extrêmement complexifiée depuis 4 ans, les dossiers de subvention sont de plus en plus exigeants, alors que les subventions des instances publiques diminuent. Même si les organismes experts proposent de nombreuses formations des dirigeants, la majorité des présidents de clubs n'ont pas le temps de les suivre et se sentent dépassés par ce qu'ils considèrent comme des lourdeurs administratives.

De plus, la convention collective est assez difficile à appliquer dans la vie d'un club, les bénévoles ne se sentent pas « armés » devant les responsabilités d'un « quasi » chef d'entreprise.

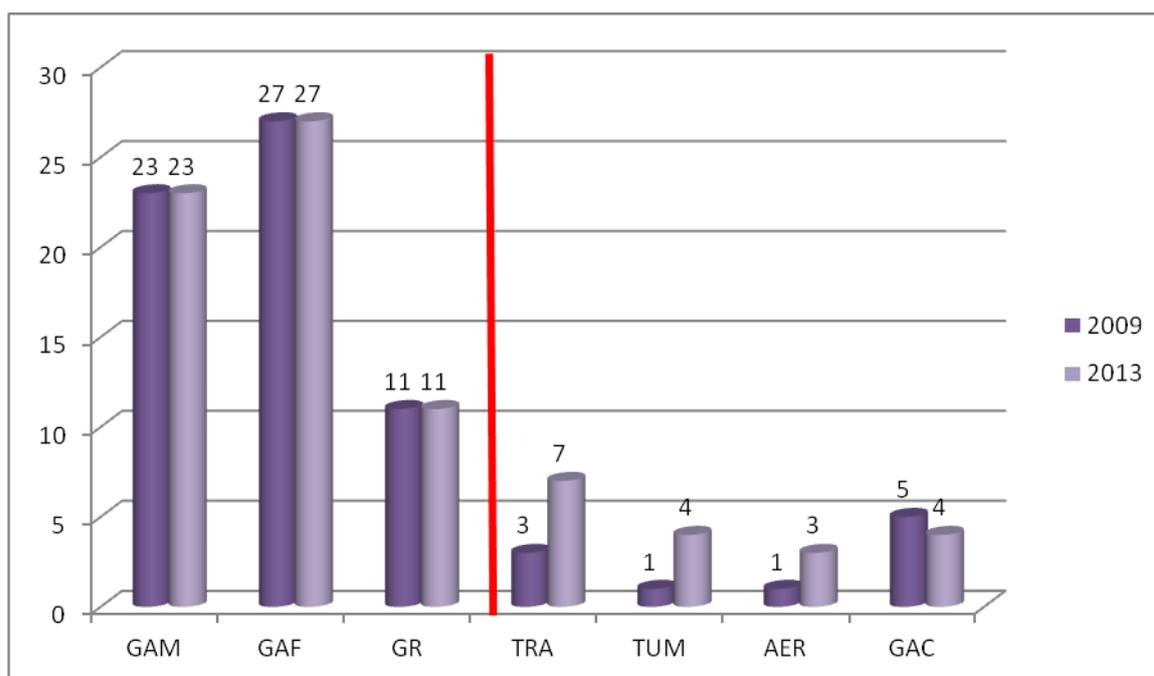
Enfin, dans le contexte de crise que traverse notre pays, la plupart des personnes souhaitent se recentrer sur leur vie de famille et leurs projets personnels après leur journée de travail ; fait qui n'est pas propice au bénévolat. En effet, le mouvement associatif souffre d'une réelle pénurie de bénévoles. De ce fait, le peu de volontaires restant est très sollicité et cumule bien souvent de nombreuses casquettes.

Ces différents paramètres dessinent aujourd'hui un paysage associatif qui gère, qui organise, qui répond aux exigences administratives et techniques mais qui rencontre des difficultés à développer ; alors que le potentiel est réel.

⇒ Nombre de clubs à l'échelle nationale, régionale et départementale

- FFG : 1533 clubs
- Région Ile de France Ouest : 135 clubs
- Département des Yvelines : 38 clubs

⇒ Evolution du nombre de clubs, proposant chaque discipline sur 4 ans :



On remarque de manière flagrante qu'il y a 2 familles de disciplines, celles qui sont le fondement même de notre fédération (GAM, GAF et GR) et qui sont stables, puis celles émergentes qui ont gagné d'avantage de clubs en 4 ans (TRA, TUM, AER et GAC).

Pour la majorité, ce ne sont pas des nouvelles associations (sauf Conflans Sainte Honorine en AER) mais des clubs déjà existants en GAM ou GAF et qui développent des sections de nouvelles disciplines.

1.3 La performance

Les chiffres relatifs aux résultats sont ceux arrêtés au 31 Aout 2012.

Le niveau du département était déjà très élevé et il s'est maintenu, voire a progressé dans certaines disciplines.

➤ **GAM :**

- Le club de Vélizy intègre le Top 12 pour la saison 2012-2013. L'installation du Pôle Espoir à Vélizy a tiré le club vers le haut et dynamise le département. On peut toutefois regretter que trop peu de gymnastes yvelinois intègrent cette structure.
- La Celle Saint Cloud se maintient encore en DN2.
- En tout, 4 clubs sont représentés en Divisions Nationales (plus haut niveau de compétition).

➤ **GAF :**

- 2 associations de club se sont montées lors de la précédente olympiade : Yvelines Elite Gym et Alliance Gymnique des Yvelines. La première a été mise en sommeil en début de saison 2010-2011 et la seconde a été dissoute à la rentrée 2012.
- Néanmoins, les résultats des clubs sont très satisfaisants. :
Le club d'Elancourt Maurepas intègre le Top 12 pour la saison 2012-2013.
L'Alliance Gymnique des Yvelines est champion de France en Division Nationale 5 en 2012.
Camille COUDRET, titulaire de l'INSEP, participe au Test Event en janvier 2012 et gagne son ticket pour Londres. Malheureusement, elle se blesse aux 2 chevilles un mois avant le départ pour les jeux de Londres.
- En tout, 4 clubs sont représentés en Divisions Nationales (plus haut niveau de compétition).

➤ **GR :**

- Il y a d'avantage de clubs représentés au niveau National, même si il n'y a pas de DN.
- Le niveau général augmente grâce à une vraie dynamique départementale, le club de Voisins GR est champion de France Critérium en Minimes, ce qui laisse présager de belles perspectives.

➤ **TRAMPOLINE :**

Le club du Pecq fait toujours partie des 3 meilleurs clubs français.

Elise Poissonier termine 3^{ème} aux Championnats d'Europe Junior avec ses coéquipières de l'équipe de France. La section sportive de Saint Germain en Laye continue d'alimenter les structures du haut niveau français.

On peut tout de même regretter que le niveau général du Trampoline yvelinois n'augmente pas. Sur 7 clubs, plus de 50% des licences sont issus du Pecq et les autres structures ne s'investissent que très peu dans les compétitions, voire les regroupements départementaux.

➤ **TUMBLING :**

Les Clayes-sous-Bois sont « Champions de France DN1 » chez les masculins en 2011 et 2012. Les résultats sont excellents.

En revanche, on peut regretter que depuis octobre 2012, cette discipline ne soit plus reconnue de haut niveau. Les athlètes s'entraînant au Pôle France de Rennes ne vont plus percevoir d'aides du Comité Régional et du Conseil Général. Cela risque à court terme de les pénaliser et à long terme de rebuter les jeunes souhaitant s'impliquer dans une carrière de performance et de faire baisser le niveau général de cette discipline.

Comme en Trampoline, on peut regretter que plus de 65% des licences du Comité soient au club des Clayes sous Bois.

➤ **GAC - AER:**

Il est difficile de parler de performance pour ces 2 disciplines. Néanmoins les clubs participent aux compétitions et représentent le département au niveau national.

⇒ **Classement des clubs yvelinois au plan national en 2009 et 2012 :**

	2009		2012		
	Rang du 1 ^{er} club yvelinois	Club	Rang du 1 ^{er} club yvelinois		Club
GAM	11/797	La Celle Saint Cloud	18/773		Vélizy
GAF	61/1098	Yvelines Elite Gym	50/1068		Elancourt Maurepas
GR	29/408	Rambouillet	48/408		Voisins le Bretonneux
TRA	3/190	Le Pecq	3/199		Le Pecq
TUM	1/46	Les Clayes-sous-Bois	7/57		Les Clayes-sous-Bois
AER	6/139	Sartrouville	40/127		Sartrouville
GAC	15/81	Marly	8/115		Marly

On peut noter qu'en Trampoline, en Tumbling, en Gym Acrobatique et en Aérobie, ce sont les mêmes clubs qui sont en tête du classement départemental.

En effet, il y a très peu de clubs, donc très peu de concurrence sur le département, d'autant plus qu'il n'y a pas eu d'actions particulières sur les 4 années écoulées pour développer ces disciplines.

1.4 Les programmes et formes de compétition revus en 2012

Sous l'impulsion de la zone Ile de France, très ancrée dans une dynamique de développement, il y a eu 2 comités de pilotage qui se sont mis en place :

- ***GAF : création de nouveaux programmes compétitifs***

Cela a été fait afin d'élargir le public compétiteur et qu'ainsi les gymnastes pratiquant peu de gym (1h30 à 2h hebdomadaires) puissent trouver plus de plaisir et de facilités en compétition.

Les engagements compétitifs GAF ont augmenté de 20% en décembre 2012. L'idée semble avoir séduit, néanmoins un bilan sera fait en juin 2013, afin de tirer les enseignements de cette première année de programmes.

A long terme, ces nouveaux programmes peuvent séduire un public plutôt orienté « UFOLEP » ou « FSCF » dans la manière de pratiquer la gymnastique de compétition.

- ***GAM : Abandon du schéma classique compétitif***

La formule de base: championnat départemental, sélectif pour le championnat régional, sélectif pour le championnat de zone a été abandonnée. L'idée est de proposer une planification plus libre aux entraîneurs et aux gymnastes et de rendre moins rigoureux le calendrier compétitif. Le groupe de travail a proposé pour la saison sportive 2013, la création de 4 sélectives sur chaque département, au cours desquelles il faut obtenir un minima de points pour être qualifié pour le championnat de zone.

Les gymnastes peuvent se présenter à une seule sélective comme à trois. La saison 2012-2013 est un premier jet, le bilan sera fait en juin afin d'ajuster cette évolution ou de revenir à un système classique.

- ***GAF : Mutualisation des moyens dans les manifestations départementales***

Dans la mesure où la location d'un plateau compétitif est devenu très lourd à porter au plan financier pour les clubs, et que le bénévolat se fait de plus en plus rare, le Comité Régional a proposé aux départements de mutualiser leurs moyens et d'organiser des Championnats départementaux en commun. De ce fait, en 2012/2013, le Val d'Oise a accueilli le Championnat Départemental Individuel à finalité nationale, et en retour, les Yvelines ont accueilli le Championnat Départemental Individuel à finalité « Zone ». Les classements ont été complètement distincts, ainsi les ressources ont été mutualisées et les clubs ont beaucoup apprécié cette solidarité.

Le bilan de cette formule sera fait en fin de saison, cependant, les premiers retours sont très positifs.

2. VOLET EDUCATIF

Le Comité est en charge des formations de cadres et de juges niveau 1 en GAM, GAF, TRA et GR. Pour chacune de ces formations, une équipe de cadres diplômés est constituée par le responsable technique de la discipline.

Les formateurs sont rémunérés par le CDY pour ces journées de formations et indemnisés de leurs déplacements lors des réunions ou des compétitions.

L'ensemble des formations de cadres a été remanié par la fédération en 2010. Leur organisation et leur responsabilité revenaient entièrement aux Comité Régionaux. L'île de France Ouest a refusé cette réforme car elle souhaitait laisser des missions aux 4 Comités Départementaux qui eux, touchaient des subventions pour ces actions. De plus, c'est un volet très important et dynamisant pour un département.

Il y a donc une première partie de la formation sous forme de tronc commun rassemblant la GAM, la GAF, le Trampoline et le Tumbling, la seconde partie est spécifique à chaque discipline et dispensée par la région.

Les formations GAC et AER se font sur la région, voire sur la « zone » car il y a trop peu de candidats concernés sur les départements des 2 régions composants l'île de France.

Le Comité organise aussi la formation des juges niveau 1 en GAM, GAF, et GR.

2.1 La Formation de cadres

L'équipe d'encadrement est formé de 4 à 5 personnes chaque année qui sont titulaires au minimum d'un Brevet d'Etat. Les jeunes candidats doivent avoir 15 ans dans l'année de leur formation.

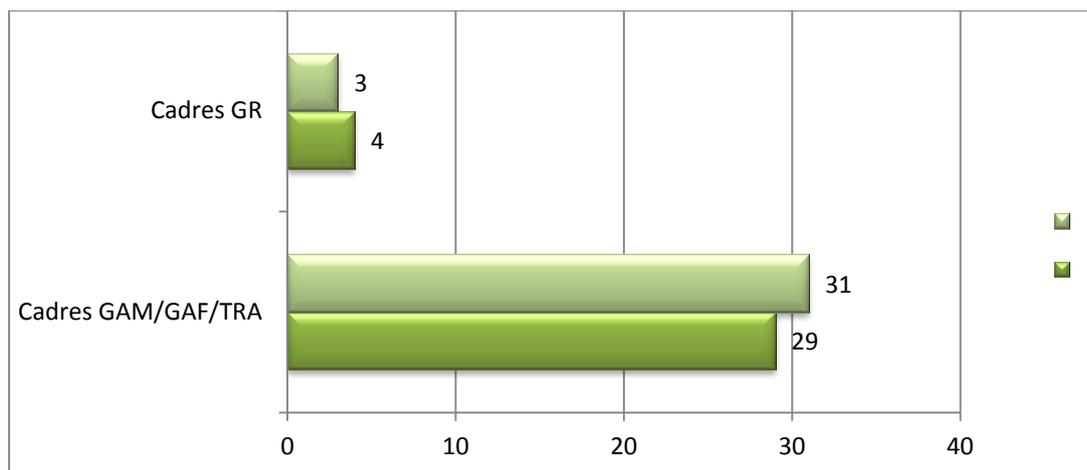
Ils sont inscrits par leur club et sont suivis par un tuteur au sein de leur structure.

La diversification des disciplines abordées lors du tronc commun semble avoir un impact sur les jeunes en formation qui ne se montrent pas très intéressés par celle-ci. Très jeunes pour la plupart ils ne voient pas l'intérêt d'aborder les spécificités d'une discipline qu'ils n'enseigneront pas dans l'immédiat.

En revanche, les candidats se montrent plus intéressés par cette multidisciplinarité, et l'échange est beaucoup plus riche et bénéfique.

Enfin, les intervenants sont souvent déçus du manque d'implication des tuteurs qui ne remplissent pas leur mission d'accompagnement des candidats qui sont souvent livrés à eux-mêmes. Les tuteurs sont débordés au sein de leur structure et n'ont pas ou trop peu de disponibilité à donner à leurs jeunes animateurs débutants.

⇒ Evolution des inscriptions en formation des cadres entre 2009 et 2013



On constate que dans les 2 filières, les inscriptions sont stables. Les jeunes sont satisfaits de participer à la vie du club et de transmettre leur passion.

Durant 4 ans, nous n'avons ressenti aucune baisse de motivation dans la quantité des inscriptions. Cela se confirme par le nombre de candidats inscrits en BPJEPS (formation dispensée au CIFF à Saint Cyr l'Ecole), chaque année, le centre est obligée de refuser des dossiers.

En revanche, que ce soit au niveau de nos formations fédérales que du Brevet Professionnel, on constate que la plupart du temps, les jeunes s'investissent dans une formation de cadre car ils aiment la discipline qu'ils pratiquent, mais n'ont pas du tout mesuré ce qu'était l'enseignement et la pédagogie. Ils rencontrent des difficultés avec certains publics (type Petite Enfance ou scolaire) et n'ont pas réellement compris qu'il s'agissait d'intervenir en périscolaire, c'est-à-dire en soirée et en week-end.

De ce fait, il y a des candidats qui suivent les formations, des diplômés issus de celles-ci , néanmoins nombre de clubs rencontrent de grandes difficultés à trouver des cadres sérieux qui s'investissent à moyen ou long terme.

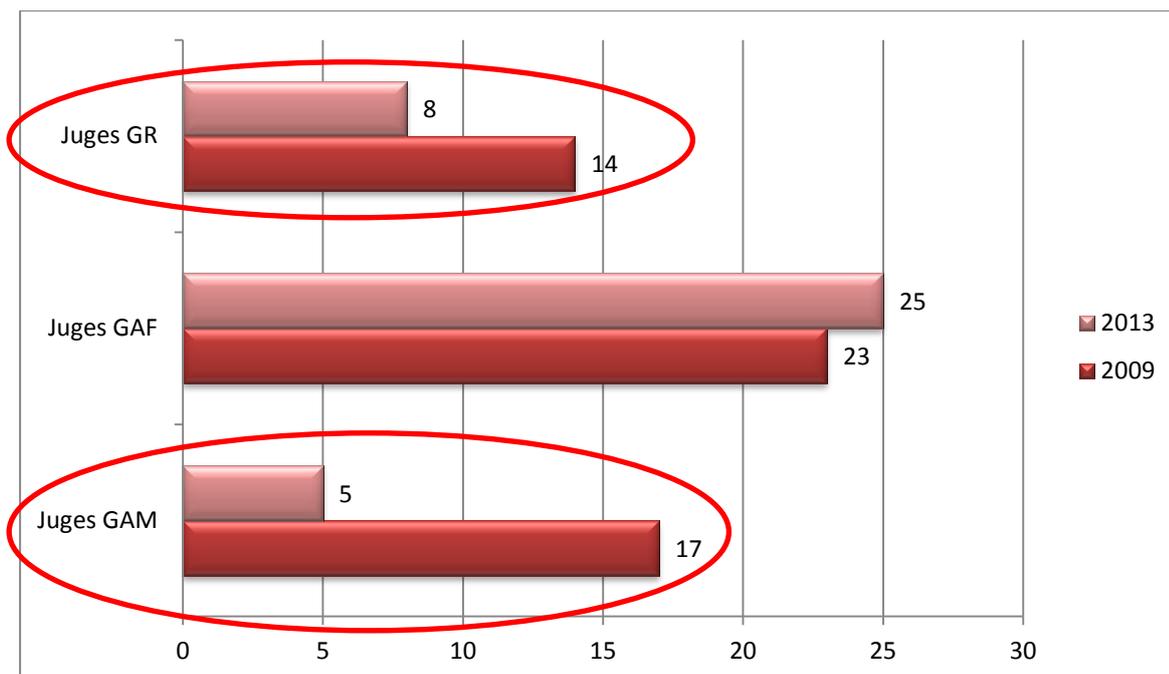
Cette problématique est très handicapante, particulièrement en GAM et en Trampoline, où les cadres se font de plus en plus rares ; les clubs n'arrivent pas à recruter pour répondre à la demande, ce qui est un frein réel au développement de ces disciplines.

2.2 La Formation des juges

La formation des juges se déroule de début octobre à fin décembre, avec un examen courant janvier. A chaque olympiade, il y a une évolution des codes de pointage ce qui implique que les formateurs doivent se recycler auprès de la fédération.

Suivant les disciplines, il y a 4 à 5 journées de formation.

⇒ Evolution des inscriptions en formation des juges entre 2009 et 2013



On peut noter 2 fortes diminutions, l'une inquiétante, l'autre contextuelle :

- GR : c'est une année sans formations fédérales, il y a juste eu un rattrapage pour les échecs de l'année 2012. Le code de jugement devant évoluer durant la saison. Cela explique le peu d'inscription.
- GAM : Il y a de moins en moins d'inscrits chaque année. En 2011, il n'y avait pas de formateur, c'est donc le département des Hauts de Seine qui a accueilli nos candidats. En 2013, le Comité a trouvé un formateur, cependant le nombre de candidats n'a pas évolué favorablement.

2.3 Le comité Directeur

En janvier 2012, une nouvelle équipe a été élue avec peu de membres de l'ancienne équipe .

En effet, le CDY ne reposait plus que sur 2 ou 3 administratifs, la secrétaire salariée avait démissionné depuis 6 mois, la trésorière depuis plus d'un an et n'avait pu être remplacée faute de candidat. La situation était très compliquée.

Les clubs ont reçu un courrier leur expliquant que leur comité et toutes les actions qu'il menait, étaient en danger, des réunions organisées afin de définir une démarche de sauvetage.

Dans ce contexte, les élections ont été organisées aussitôt qu'il a été possible de la faire dans le respect des statuts fédéraux appliqués par les structures affiliées..

19 administratifs ont été élus (8 hommes et 11 femmes) et des commissions techniques complètes se sont constituées (30 personnes, techniciens issus des clubs affiliés).

Cf liste du Comité Directeur et les commissions techniques en annexe 1.

3. VOLET SOCIAL

3.1 Qui sont les licenciés du CDY

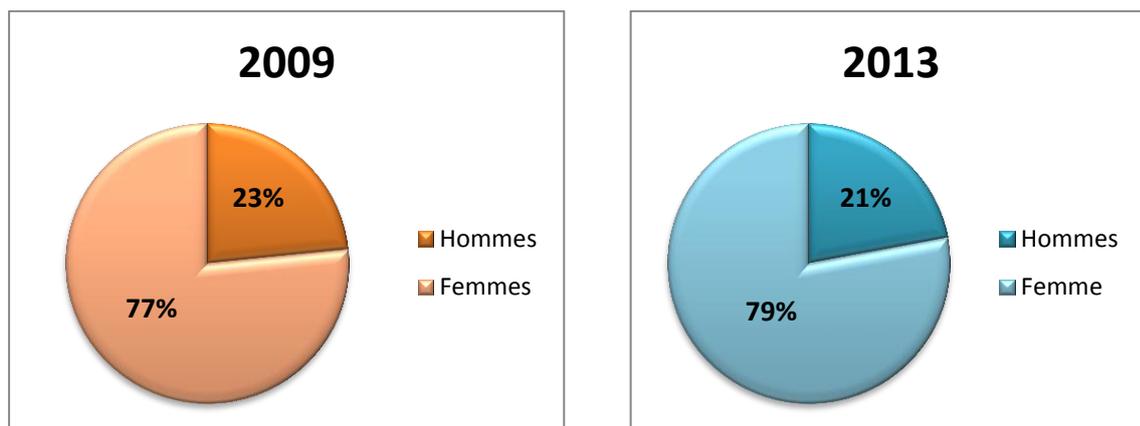
La gymnastique et les disciplines qui lui sont associées sont des sports à maturité précoce. La carrière compétitive d'une gymnaste débute vers 8 ans pour se terminer dans le meilleur des cas autour de 23, 24 ans (plutôt 19 ans pour le haut niveau). Pour les garçons et les trampolinistes, la carrière est un peu plus longue, cela peut aller jusqu'à 29 – 30 ans.

La fédération a donc entrepris depuis de nombreuses années une démarche de diversification qui donne des résultats satisfaisants mais encore insuffisant.

La filière Petite Enfance a permis de toucher en grand nombre les 2 – 6 ans, quant aux filières Gym Seniors, fitness et aerobic, elles parviennent à attirer un public de 25 à 65 ans.

En revanche, à l'inverse des politiques publiques qui cherchent à encourager le lien « femme et sport », notre problématique est plutôt celle des hommes qui sont de moins en moins séduits par les disciplines gymniques.

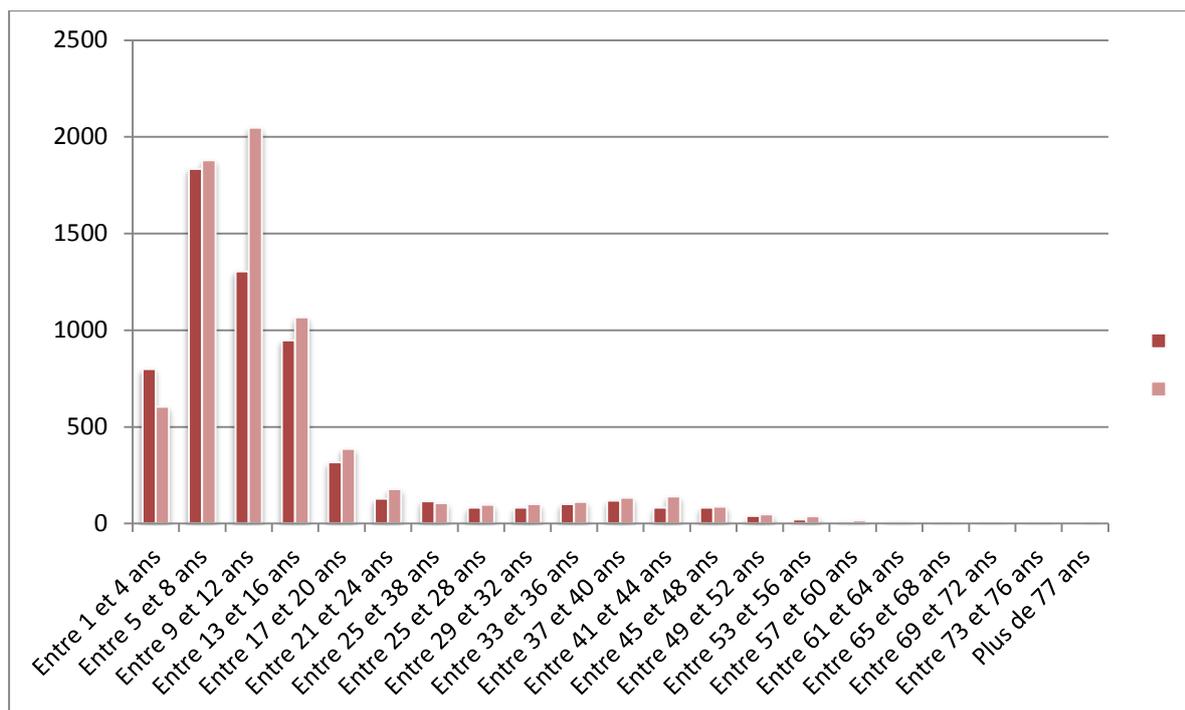
⇒ Evolution de la répartition des sexes entre 2009 et 2013 :



La part masculine a reculé, 2% ce n'est pas très significatif dans l'immédiat, néanmoins cette tendance à la baisse se confirme sur le terrain au fil du temps.



⇒ **Evolution des âges licenciés entre 2009 et 2013 :**



On peut tout d'abord noter que 64% des licenciés du CDY ont de 1 à 12 ans, contre 21% pour les 13 à 20 ans.

Ces chiffres mettent en exergue la difficulté de certains clubs à garder le public adolescent qui a tendance à se tourner vers d'autres disciplines à cet âge, voire arrêter la pratique sportive.

De 30 à 45 ans, le nombre de licenciés augmente légèrement grâce à la filière « remise en forme / fitness » qui se développe de plus en plus. Cependant, il est parfois compliqué pour les clubs de proposer des cours quand les salles privées ou les clubs de Gym Volontaire occupent déjà bien le créneau.

Enfin, les seniors (+ de 50 ans) ne représentent que 2% des licenciés alors que les dirigeants de clubs « gonflent » dans cette catégorie. Compte tenu des nouvelles formations fédérales dédiées à ce public, on peut supposer qu'il y a une marge de progression non négligeable, et que notre Comité peut encourager les clubs à proposer des cours pour ce public.

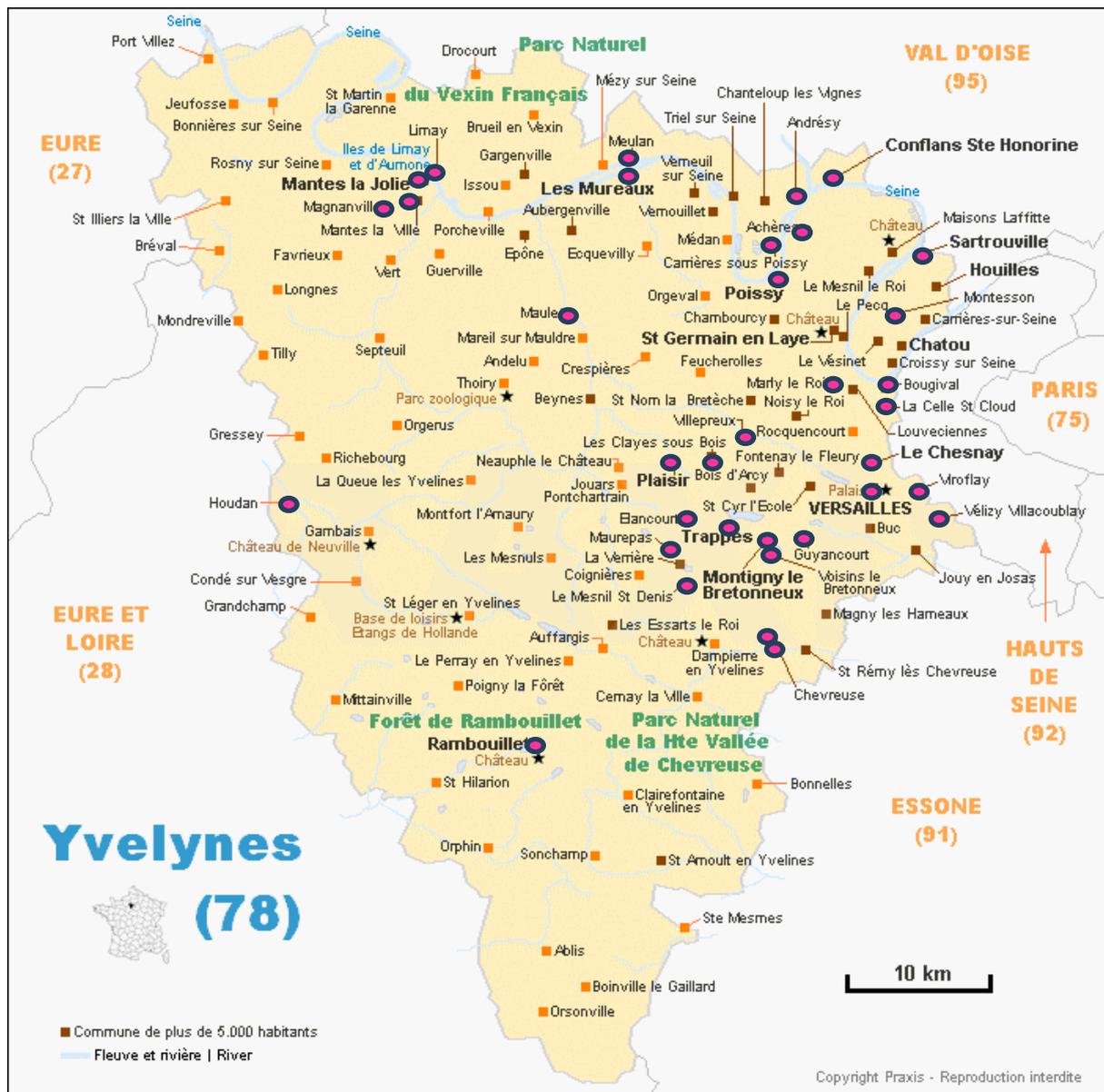


3.2 La couverture du territoire yvelinois

Le département des Yvelines est le département le plus peuplé de la Grande Couronne. Considéré comme le poumon vert de l'Île de France, il est constitué de 262 communes (dont plus de la moitié sont en secteur rural).

Pour la gymnastique, les clubs sont quasiment inexistants en milieu rural.

Cartographie des clubs dans les Yvelines :



- **Zones urbaines :**

Les clubs couvrent l'ensemble des grosses agglomérations des Yvelines. La possibilité de développement, pour les clubs implantés sur ces zones réside dans la diversification de l'offre, c'est-à-dire, proposer les disciplines qui ne sont pas actuellement présentes. Par exemple, le club de Versailles, 600 licenciés, propose 4 disciplines (GAM , GAF, GR, et Petite Enfance) , la création de sections acrobatiques telles que GAC , Trampoline, Tumbling serait un moyen de poursuivre le développement de ce club, voire fidéliser des gymnastes souhaitant changer d'activités ou mettre fin à l'une ou l'autre des disciplines pratiquées.

- **Zones urbaines sensibles :**

On peut considérer que le comité couvre à 90% les zones urbaines sensibles. Des zones telles que Limay, Les Mureaux, Mantes, Sartrouville, Achères ou Trappes sont bien couvertes.

En revanche, l'absence de structures fédérales dans les territoires de Chanteloup les Vignes, La Verrière, ou encore Magny les Hameaux est à combler.

- **Zones Rurales :**

C'est un gros manque du Comité, l'offre en matière de gymnastique et de disciplines associées est quasi inexistante... mis à part Houdan.

- **Le public handicapé**

Il n'existe pas à ce jour de clubs proposant une section destinée aux enfants handicapés. Certains clubs accueillent notamment en Baby gym des enfants autistes, trisomiques ou avec des pathologies légères, mais cela ne sont que des cas isolés.

4. VOLET ECONOMIQUE

Lors de sa reprise en main, le nouveau Comité Directeur a dû faire face à une situation financière particulière. La trésorière avait démissionné depuis 1 an et n'avait pas été remplacé, ainsi que la secrétaire salariée depuis 6 mois. Il y a donc eu un travail de recherche et de récupération de dossiers et d'informations. Cela a été fait dans une situation d'urgence car la campagne CNDS était en cours et un certain nombre d'actions n'avaient pas été réglé aux intervenants.

A ce jour, la situation est saine et à jour. Toutes les factures en retard ont été réglées. Malgré ces difficultés nos partenaires (CG et DDCS-CNDS) ont accordé leur confiance au CDY en maintenant le niveau de subventions versées.

Le Comité Directeur peut enfin envisager l'avenir sous de meilleurs auspices, développer ses actions, en proposer de nouvelles, envisager à nouveau des investissements aux bénéfices des structures, sans crainte.

4.1 L'activité technique

Suivant les années, le CDY emploie entre 20 et 25 intervenants (60% de femmes et 40% d'hommes) pour la réalisation de ses actions en matière de :

- Formation des gymnastes
- Formation des cadres
- Formation des juges
- Regroupements sportifs en vue du développement des disciplines
- Organisation des manifestations compétitives

L'ensemble de ces intervenants sont diplômés dans leurs domaines d'intervention et leurs qualités pédagogique sont reconnues. Les commissions techniques s'ouvrent régulièrement à de nouveaux arrivants, susceptibles de compléter et enrichir celles-ci par de nouvelles compétences.

4.2 L'activité administrative

Depuis janvier 2012, le CDY emploie une nouvelle secrétaire salariée à hauteur de 20h par semaine.

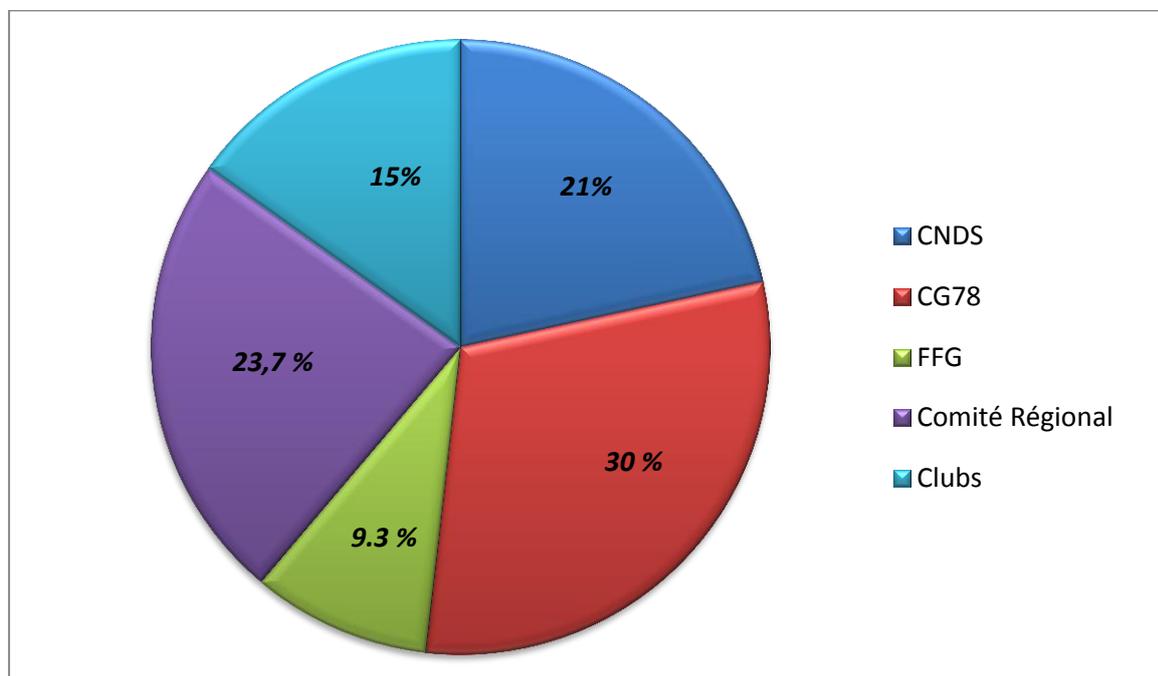
Ses missions sont notamment :

- La gestion de la messagerie électronique du Comité
- La relève et le traitement du courrier
- La communication en direction des clubs affiliés ou en voie de l'être.
- Le suivi administratif et financier des actions
- L'assistance aux équipes techniques pour l'organisation des compétitions
- Le suivi de l'aide pour le sport de haut niveau amateur du Conseil général
- Le suivi de l'aide envers les sportifs de haut niveau sur liste ministérielle pour le Conseil général
- Le suivi du Contrat d'objectif du CDY avec le Conseil général
- Le suivi du dossier CNDS et du Plan de développement avec la DDCS

La volonté de développement de la structure départementale conduit aujourd'hui le Comité Directeur à prévoir de confier davantage de missions à la secrétaire, faisant évoluer son poste vers une mission d' Agent de Développement. Cette évolution nécessaire au CDY se fera certainement par le biais d'un emploi aidé, emploi CNDS (ex PSE, Plan Sport Emploi)

4.3 Les ressources du CDY

A ce jour le CDY est financé à plus de 50% par les collectivités publiques (CNDS, CG78).



Le soutien et la continuité des aides des politiques publiques au sport est donc indispensable.

L'effet pervers de l'importance de ces aides, est que le CDY est fragilisé, particulièrement en cas de baisse importante de ces aides.

Par ailleurs, La Fédération, jusqu'à cette saison (2012-2013), verse 1€ par licence chaque année aux Comités Départementaux. Il est souhaitable que le nouveau conseil d'administration de la FFG élu le 9 mars dernier pour le nouveau cycle olympique maintienne cette disposition.

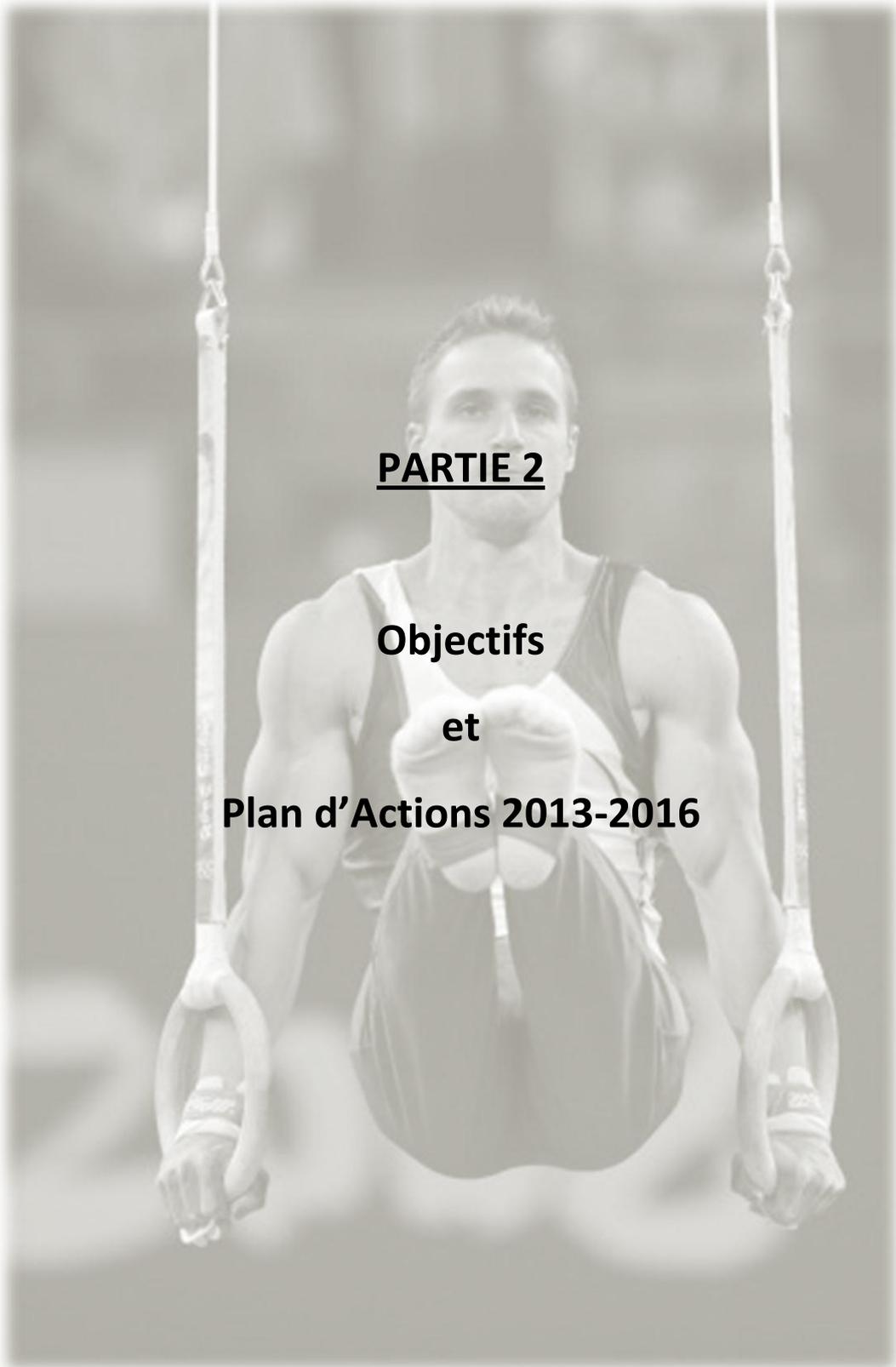
Le Comité régional Ile de France Ouest, pour sa part, a versé plusieurs subventions aux départements :

- 90€ par affiliations des clubs
- 1€ par licences
- 130€ par candidat en formation de cadres
- 55€ par journée de regroupement de perfectionnement sportif à hauteur de 10 maximums par discipline.

Enfin, les clubs participent à l'équilibre financier du CDY sur 2 actions précises :

- Les engagements compétitifs (10€ en individuel et 21€ en équipe)
- Les formations de juges (40€ par candidats)

L'un des moyens de compenser les diminutions annoncées des aides de l'état, voire les marginaliser en renforçant l'autonomie financière du CDY passe donc par le développement des disciplines, l'augmentation du nombre de licenciés, l'affiliation de nouveaux clubs.



PARTIE 2

Objectifs

et

Plan d'Actions 2013-2016

Volet Sportif - Action 1 à Court Terme

MAINTENIR LES EQUIPES « PHARES » DU DEPARTEMENT A LEUR NIVEAU DE PERFORMANCE

⇒ **Les actions :**

- 1. Continuer d'organiser des regroupements « élite » et « animation » pour permettre aux intervenants d'être spécialisé et d'avoir un objectif précis, pour un public précis à chaque regroupement**
- 2. Développer les regroupements départementaux en GR**
- 3. Redynamiser le secteur GAM qui semble au « ralenti »**

⇒ **Les modalités d'évaluation :**

- Nombre de regroupements par disciplines
- Nombre de gymnastes participants
- Classement national des clubs
- Nombre de gymnastes qualifiés au Championnat de France

⇒ **Ressources**

- **Matérielles** : Gymnase des clubs du département
- **Humaines** : Les entraîneurs les plus qualifiés du département
- **Financières** : 55€ la ½ journée et 110€ la journée depuis 10 ans

⇒ **Besoins**

- **Matériels** : Equiper les salles « identifiées » qui accueillent les regroupements en petit matériel chaque année
- **Humains** : Organiser des « master Class » avec des entraîneurs des structures HN
- **Financiers** : Pouvoir augmenter les indemnités des intervenants et rémunérer quelques interventions d'entraîneurs de HN

Volet Sportif – Action 2 à Moyen Terme

AMELIORATION DE LA POLITIQUE JEUNESSE DE DETECTION

⇒ **Les actions :**

- 1. Développer des centres départementaux pour chaque discipline, tel que cela existe déjà en trampoline (entraînement au centre tous les mercredis après-midi)**
- 2. Déplacement de l'équipe technique départementale dans les clubs pour effectuer une meilleure détection**

⇒ **Les modalités d'évaluation :**

- Représentativité yvelinoise dans le circuit de détection en Ile de France : Regroupements régionaux, de zone et nationaux
- Représentativité (à long terme) sur les listes de haut niveau ministérielle
- Approvisionnement des Pôles franciliens ou nationaux en athlètes yvelinois

⇒ **Ressources**

- **Matérielles** : 1 ou 2 gymnases par discipline étant identifiés comme les plus performants par la Commission technique départementale
- **Humaines** : Le responsable technique de chaque discipline ou un délégué nommé par lui-même (il peut ne pas être élu, on prendra en compte la compétence, plus que la fonction)
- **Financières** : CDY et subventions CNDS et CG78

⇒ **Besoins**

- **Matériels** : Equiper les salles « identifiées » qui accueillent les regroupements en petit matériel chaque année
- **Humains** : 1 à 2 entraîneurs par discipline disponible une ½ journée chaque semaine pour cette action.
- **Financiers** : Il y a un réel budget dans la création de cette action. On peut envisager, au-delà des subventions des partenaires publiques, une convention entre les clubs concernés et le CDY et une participation financière annuelle.

Volet Sportif – Action 3 à Long Terme

DEVELOPPEMENT DU NIVEAU DE COMPETITION INTERMEDIAIRE EN TRAMPOLINE ET TUMBLING

DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES GAC ET AER

⇒ Les actions :

- 1. *Création de regroupements départementaux en AER et en GAC***
- 2. *Création de nouvelles sections Trampoline et Tumbling***
- 3. *Création d'une compétition départementale des sports acrobatiques***

⇒ Les modalités d'évaluation :

- Augmentation du nombre de clubs TRA, TUM, GAC et AER
- Augmentation du nombre de licenciés en TRA, TUM, AER et GAC
- Amélioration du classement des clubs TRA, TUM, AER et GAC

⇒ Ressources

- Matérielles : Gymnases équipés du département, équipés pour ces disciplines
- Humaines : Créer une commission technique en GAC et en AER
- Financières : Prévoir un budget plus large en Trampoline. Créer une ligne Regroupements AER et GAC dans le budget du CDY

⇒ Besoins

- Matériels : Se rapprocher du Cadre d'Etat chargé du Trampoline pour un prêt éventuel de Trampoline à certains clubs.
Achat d'une piste gonflable d'acrobatie pour la GAM et la GAF, pour que celle qui existe déjà puisse tourner exclusivement dans les clubs pratiquant le Tumbling.
- Humains : Demander l'intervention ponctuelle des responsables techniques régionaux AER et GAC de manière à dynamiser la création de ces regroupements et former des équipes compétentes.
- Financiers : Budgétiser 4 regroupements la première année soit sous forme de journées ou sous forme de stage (environ 2 500€).
Plan d'actions CNDS 2015.
Les engagements compétitifs des compétitions AER, GAC, TRA et TUM, pourraient être utilisés pour financer ses regroupements.

Volet Educatif – Action 1 à Court Terme

**ÉTOFFER ET AMÉLIORER LA FORMATION DES CADRES EN LIEN AVEC LES
BESOINS DU « TERRAIN »**

⇒ **Les actions :**

- 1. Créer une visite en structure de formateurs afin d'évaluer le candidat dans sa prise en charge du groupe et dans la programmation de son cours***
- 2. Programmer un stage d'une journée pour chaque candidat dans l'organisation d'une manifestation sportive afin de leur montrer une autre facette de la vie des clubs et du CDY***

⇒ **Les modalités d'évaluation :**

- Retour et impressions des tuteurs et dirigeants des clubs
- Retour et impressions des formateurs sur l'implication et la compétence des candidats sur le terrain

⇒ **Ressources**

- **Humaines** : Elus du CDY pour l'accueil sur les compétitions et formateurs pour les visites en club
- **Financières** : Contrat d'objectif du CG + action CNDS + aide Comité Régional

⇒ **Besoins**

- **Humains** : Créer une équipe de 5 à 6 personnes qualifiées pour les visites en structures. Accueil et gestion des jeunes par les clubs organisateurs et les élus du CDY sur les manifestations départementales
- **Financiers** : Indemniser les formateurs sur leurs déplacements supplémentaires ainsi qu'1h30 d'observation et d'accompagnement du candidat (environ 3 800€)

Volet Educatif - Action 2 à Moyen Terme

**REDYNAMISER LE SECTEUR MASCULIN PAR LE BIAIS DE LA FORMATION DE
CADRES ET DE JUGES**

⇒ **Les actions :**

3. ***Organiser 2 à 3 réunions techniques GAM par an afin d'échanger sur les problématiques des clubs GAM (pénurie cadres et juges), et encourager l'investissement des membres de la commission « au-delà de l'entraînement».***
4. ***Revoir la formation des juges afin qu'elle soit moins compliquée et moins exigeante***

⇒ **Les modalités d'évaluation :**

- Augmentation du nombre d'inscrits en formation des cadres et des juges
- Diminution de la pénurie d'entraîneur GAM sur le département.

⇒ **Ressources**

- **Matérielles** : Siège du Comité Régional à Saint Cyr l'Ecole Pôle espoir GAM à Vélizy
- **Humaines** : 1 seul juge niveau 5, pas de juges 3 et 4
Commission technique de 6 personnes et 1 élu administratif

⇒ **Besoins**

- **Humains** : Demander l'aide du Cadre d'Etat en charge du Pôle de Vélizy
Mutualiser les moyens avec les départements limitrophes

Volet Educatif – Action 3 à Long Terme

ACCOMPAGNER LES DIRIGEANTS DES CLUBS ET DU CDY DANS LEURS DEMARCHES

⇒ **Les actions :**

- 1. Création d'un guide des aides et du dirigeant***
- 2. Proposer des formations régulières aux dirigeants et des réunions d'information***
- 3. Impliquer d'avantage les membres élus du Comité Directeur du CDY***

⇒ **Les modalités d'évaluation :**

- Retour des dirigeants des clubs sur l'aide que le CDY leur apporte
- Augmentation des aides publiques et des actions menées par les clubs
- Développement du CDY : positionnement plus « stratégique » que « gestionnaire »

⇒ **Ressources**

- **Matérielles** : Dématérialisation maximum dans la communisation
Téléphone joignable tous les jours
Adresse électronique
- **Humaines** : 1 secrétaire salariée 20h/semaine
- **Financières** : Rémunération de la secrétaire (16 000€/an)

⇒ **Besoins**

- **Matériels** : Locaux (la secrétaire travaille à domicile)
- **Humains** : Création d'un poste d'Agent de développement qui aura entre autre ces missions
- **Financiers** : augmentation du poste de secrétaire en Agent de développement

Volet Social – Action 1 à Court Terme

**INCITER LES ENFANTS A « RENTRER » DANS LA VIE ASSOCIATIVE PAR LE BIAIS
DES DISCIPLINES GYMNiques ET ACROBATIQUES**

⇒ **L'action :**

Proposer un stage de découverte des activités gymniques aux communes ou aux maisons de quartiers (5 journées qui regroupent la Gym Artistique, la Gym Rythmique, la GAC, le Trampoline, le Tumbling et l'AER pendant les vacances de la Toussaint ou Février)

⇒ **Les modalités d'évaluation :**

- Etendue de la demande du côté des communes
- Augmentation des licenciés sur le long terme

⇒ **Ressources**

- Matérielles : Gymnases des communes concernées ou des communes voisines
- Humaines : Entraîneurs du département ou BPJEPS en formation
- Financières : Action CNDS 2013 / 2014 – contrat d'objectif CG78

⇒ **Besoins**

- Matériels : Achat de petits matériels pour l'animation
- Humains : Créer une équipe de 2 à 4 personnes par discipline pour intervenir sur ce public. Le responsable technique de chaque discipline sera responsable de la configuration de cette équipe où il délèguera à une tierce personne compétente.
- Financiers : Indemnisation des intervenants par les subventions récoltées par le CDY au niveau du CNDS et du CG.
Participation de la commune impliquée

Volet Social - Action 2 à Moyen Terme

OUVERTURE VERS DE NOUVEAUX PUBLICS OU DES PUBLICS EN DECLIN DANS LES LICENCIES

⇒ **Les actions :**

- 1. Développement des activités Gym Forme Spectacle qui mixent toutes les disciplines ou tous les publics**
- 2. Encourager la création de cours fitness et remise en forme dans les clubs pour attirer le public 18 – 35 féminin**
- 3. Favoriser les actions GAM et acrobatiques pour reconquérir un public masculin qui semble se désintéresser des disciplines du CDY**
- 4. Encourager et accompagner les clubs souhaitant développer des sections « activités gymniques adaptées » en mettant en place un partenariat avec le Comité départemental des Sports Adaptés ou une association spécialisée.**

⇒ **Les modalités d'évaluation :**

- Réalisation de nouvelles actions accompagnées par le Comité mais aussi sous l'impulsion des clubs intéressés.
- Augmentation des licenciés sur du long terme

⇒ **Ressources**

- **Matérielles** : Gymnases des communes concernées
Matériel adapté
- **Humaines** : nommer un chef de projet par action qui constituera une équipe avec l'aide de la salariée du CDY
- **Financières** : Fond propres du CDY – action CNDS 2014/2015

⇒ **Besoins**

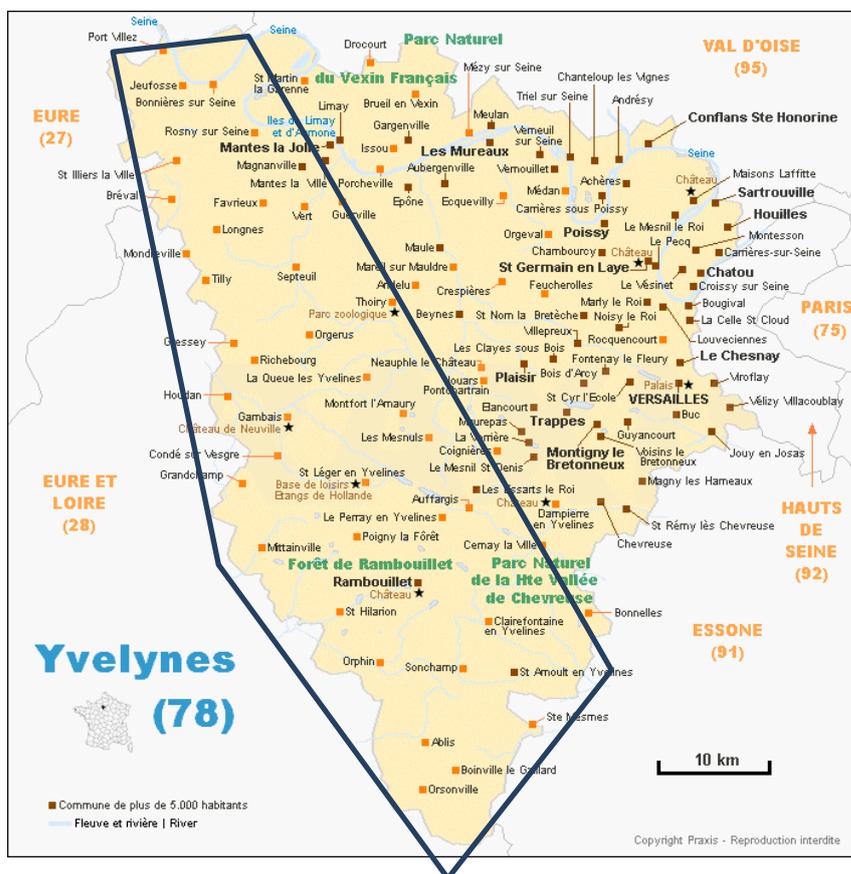
- **Matériels** : Matériel adapté pour les enfants handicapés
Matériel adapté pour les actions GFL et fitness (élastique, poids, step)
- **Humains** : emploi d'une personne qualifiée pour le développement de la Gym Spectacle et d'une personne spécialisée dans le sport adapté.
- **Financiers** : Indemnisation des intervenants par les subventions récoltées par le CDY au niveau du CNDS et du CG.

Volet Social – Action 3 à Long Terme

DEVELOPPER LES ACTIVITES GYMNIQUES EN ZONE RURALE

⇒ L'action :

Aller à la rencontre des communes rurales de la zone ci-dessous pour leur proposer le savoir-faire et l'accompagnement du CDY pour créer un club de gymnastique



*A part Rambouillet et Houdan, il n'y a aucun club dans la zone bleue
Le Comité Régional Ile de France Ouest serait partenaire du CDY pendant 4 ans pour soutenir le CDY dans sa démarche*

⇒ Les modalités d'évaluation :

- Réaction des élus des communes
- Création des clubs dans cette zone

⇒ **Ressources**

- **Matérielles** : Gymnases non spécialisé ou déjà équipé de la commune ou du groupement de communes dont fait partie la commune.
- **Humaines** : Accompagnement par un salarié du CDY
- **Financières** : => subvention communale
Participation financière du CDY (frais de formation offerts, frais affiliations diminués, subvention pour achat de petits matériels)

⇒ **Besoins**

- **Matériels** : A ajuster en fonction de la situation de la commune et de son désir de développement : quelle discipline ? volonté forte de développement ou pas ? animation ou compétition ?
- **Humains** A ajuster en fonction de la commune, a-t-elle quelqu'un ou pas ? Souhaite-t-elle un cadre conseillé par le CDY ? Au niveau administratif, de quoi a-t-elle besoin ?
- **Financiers** : A fixer selon le point de départ et la volonté de la commune. Aide de 800 à 1500€ pour aider les clubs dans l'achat de matériel.
Pas vraiment d'autres frais, si ce n'est un manque à gagner pour le CDY qui offrira le couts de formation et la partie départementale de l'affiliation.

Volet Economique - Action 1 à Court Terme

CREATION D'UN POSTE D'AGENT DE DEVELOPPEMENT

⇒ **L'action :**

Transformer le poste actuel du secrétariat de 20h/semaine en Agent de développement 30 à 35/semaine.

L'agent aurait encore pour mission la gestion du secrétariat mais aura en plus des missions de développement pour mettre en place les actions nommées dans ce dossier, réaliser les dossiers de demande de subvention et être toujours à l'écoute des besoins du terrain, des clubs et des gymnastes.

⇒ **Les modalités d'évaluation :**

- Bonne gestion administrative du comité
- Retour des clubs et des techniciens
- Augmentation à long terme des licences et des clubs

⇒ **Ressources**

- Matérielles : Matériel informatique, téléphone, voiture
- Humaines : secrétaire actuelle
- Financières : Cotisations des clubs

⇒ **Besoins**

- Humains : La secrétaire actuelle donne satisfaction aux membres élus du CDY et aux clubs. Elle diplômée d'un DESS de Management des Organisations Sportives, elle a travaillé à la FFG, au Conseil général du 78 et dans l'évènementiel ; elle semble donc convenir aux missions qui sont fixées.
- Financiers : Aide du CNDS par un Plan Sport Emploi en 2013.
3 possibilités :
 - Le CDY peut supporter seul au bout de 4 ans cet emploi
 - Augmentation d'1€ par licence dès 2014
 - Augmentation du montant des engagements compétitifs

Volet Economique - Action 2 à Moyen Terme

CREATION D'UN POSTE D'AGENT DE DEVELOPPEMENT

⇒ **L'action :**

Les sportifs de haut niveau yvelinois rencontrent des difficultés financières car les aides des clubs et du Conseil général sont malheureusement insuffisantes.

Le coût de la vie en structure de haut niveau s'étend de 6 000 à 9 000€ par an.

On a vu durant ces 4 dernières années de nombreux athlètes quitter notre département pour des clubs et des départements les soutenant d'avantage (ex : les Hauts de seine ou la Seine et Marne).

Conscient que les aides publiques vont encore diminuer le CDY souhaiterait stopper cette spirale en créant une ligne d'aide aux sportifs sur liste ministérielle.

⇒ **Les modalités d'évaluation :**

- Les athlètes gardent leur licence dans les Yvelines durant leur carrière sportive
- Résultats nationaux et internationaux du département en hausse
- Amélioration du classement des clubs

⇒ **Ressources**

- **Matérielles** : => Liste ministérielle de haut niveau
- **Humaines** : commission haut niveau du CDY
- **Financières** : Cotisations des clubs, aide FFG

⇒ **Besoins**

- **Humains** : Proposition d'une convention par les membres de la commission haut-niveau entre l'athlète et le CDY
A voir si le CDY peut verser directement cette aide à l'athlète, à ses parents ou à son club.
- **Financiers** : Création d'un barème de point en fonction de la catégorie de l'athlète (France senior, France jeune, espoir ou non encore listé en, mais en centre régional). Aide max : 1 000€
Cette aide concernerait 6 à 10 athlètes par an.
La somme attribué à chaque point sera revue chaque année en fonction du budget du CDY.

Volet Economique – Action 3 à Long Terme

INVESTISSEMENT MATERIEL POUR FAVORISER LES ACTIONS DU CDY

⇒ L'action :

A ce jour le CDY rencontre des soucis d'organisation de manifestations compétitives ou d'animation car il doit louer le matériel nécessaire.

Les clubs ne peuvent plus supporter ces frais de location.

Le CDY souhaiterait investir dans ce qui semble le plus prioritaire :

- *Achat d'un praticable*
- *Achat d'une piste gonflable*
- *Tapis*

⇒ Les modalités d'évaluation :

- Plus de facilité dans l'organisation des compétitions (plus de compétition à huis clos)
- Regroupements départementaux réalisés dans de meilleures conditions
- Plus de possibilités d'action de développement

⇒ Ressources

- Matérielles : une piste gonflable bien usagée qui date de 2006
- Financières : Pas de ligne prévue à cet effet

⇒ Besoins

- Matériels : Nouvelle piste d'acrobatie gonflable, praticable de compétition, tremplin, tapis
- Humains : Création d'une commission matérielle en charge de lister les besoins, les clubs susceptibles d'accueillir le matériel, et la réservation de celui-ci lors des manifestations.
Les clubs qui accueillent du matériel devront le rendre disponible au CDY lors des actions prévues.
- Financiers : => Ligne « investissement » du Contrat d'objectif avec le Conseil général, demande exceptionnelle hors contrat d'objectif au Conseil général.
Petite augmentation des frais d'engagement compétitifs (qui n'ont pas évolué depuis 10 ans) si besoin.